



CAISSE D'ÉPARGNE
BRETAGNE PAYS DE LOIRE

CERTIFICAT DU DEPOSITAIRE

Constitution d'une SARL

La Caisse d'Épargne et de Prévoyance Bretagne - Pays de Loire :

Atteste par la présente que la somme de : 8000.00 (huit mille €) représentant (cocher la case correspondante) :

- L'intégralité du capital libéré
 Le montant des apports en numéraire libérés par :

Nom - Prénom ou Dénomination de la société	Adresse ou Siège social	Montant de la souscription
Frank CABON	40 bis rue bout de la lande 35 890 LAILLE	2 000.00 €
Cédric Jean Pierre Denis LAVENU	15 bis rue Poullain DUPARC 35 000 RENNES	2 000.00 €
David Emmanuel MEUNIER	26 rue Ambroise BERNARD 22 100 DINAN	2 000.00 €
David BOUILLE	17 rue Sainte Anne 22 100 QUEVERT	2 000.00 €

- 1/5^{ème} du montant des apports en numéraire effectués par les souscripteurs susvisés étant précisé que le solde devra être versé dans un délai de 5 ans à compter de l'immatriculation de la société.

De la Société

Nom : A l'abord' ages services

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000.00 €

Siège social : 15 bis rue Paullain DUPARC 35 000 RENNES

En cours de formation

A été déposée dans les caisses de la Caisse d'Épargne Bretagne - Pays de Loire le 23 Mai 2012

Sur le compte spécial de dépôt de capital N° 14445 20200 08 0007077 22

Et ce, dans l'attente du certificat délivré par le Greffe qui constatera son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

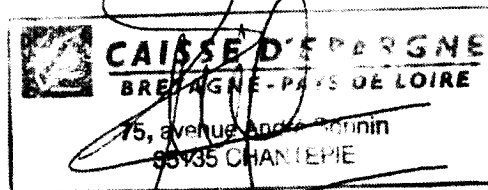
Le retrait des fonds ainsi déposés ne pourra s'effectuer que sur production à la Caisse d'Épargne de l'extrait K-Bis ou à défaut, du certificat du Greffier attestant l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.

Le présent certificat a été établi en application des articles R223-3 et R223-4 du code de commerce.

Fait en 2 originaux à CHANTEPIE le 23 Mai 2012

Pour la Caisse d'Épargne
(signature + qualité du représentant)

Karine LE DIOURON - Chargée de Clientèle



Exemplaire 1 : Client - Exemplaire 2 : Agence

Les données à caractère personnel ainsi recueillies sont obligatoires et ont pour finalités la conclusion et l'exécution de la présente convention, la tenue et la gestion du compte, la prospection et l'animation commerciale, les études statistiques, l'octroi du crédit, l'évaluation, la gestion et la consolidation du risque au sein du réseau des Caisses d'Épargne, afin de remplir les obligations légales et réglementaires, la sécurité et la prévention des impayés et de la fraude, le recouvrement, la lutte contre le blanchiment d'argent. Elles sont destinées à la CE, responsable du traitement et peuvent être adressées à des tiers pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Vous avez la possibilité de vous opposer, sans frais, à ce que les données vous concernant soient utilisées à des fins de prospection commerciale par la CE ainsi que par BPCE, ses filiales directes et indirectes ou par ses partenaires commerciaux. Pour exercer votre droit d'opposition, cochez la case ci-contre ou à défaut adressez un courrier à la CEBPL - Service Relation clients - 15 av de la Jeunesse BP 127 - 44703 Orvault Cedex (frais d'envoi remboursés au tarif lent en vigueur sur demande). Vous pouvez exercer votre droit d'accès ou de rectification en agence ou à l'adresse indiquée ci-dessus.
Caisse d'Épargne et de Prévoyance Bretagne Pays de Loire - Banque coopérative régie par les articles L 512-85 et suivants du Code monétaire et financier - Société anonyme à directoire et conseil d'orientation et de surveillance - Capital de 964.000.000 euros - Siège social 2, place Graslin 44911 Nantes Cedex 9 - 392 640 090 R.C.S. Nantes - Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le N° 07 022 827 - Titulaire de la carte professionnelle « Transactions sur immeubles et fonds de commerce sans perception de fonds, effets ou valeurs » n° 1878 T délivrée par la Préfecture de Loire-Atlantique, garantie par la CEGC - 128 rue de La Boétie - 75378 Paris Cedex 08.